

Ne reléguons pas nos croyances dans un domaine de spéculation et de théorie; prenons-les au sérieux et que notre vie en soit l'expression continuelle.

Frédéric OZANAM.



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

JOURNAL BI-MENSUEL.

NICOLET, vendredi, 6 AOUT, 1937.

Camille DUCUAY, Fondateur.

Pourquoi ce Vacarme ?

UNE DISGRACE ET AHURISSEMENT. — LE VRAI BONHEUR EST DISCRET.

Au moment où nous nous disposons à écrire notre article éditorial, notre attention est attirée vers la rue par des bruits insolites. Nous disons insolites, parce que la chose a beau se répéter par trop souvent, hélas! nos oreilles ne sauraient s'y accoutumer.

Quel est donc ce vacarme?

"C'est un mariage qui passe" comme disent les gens. En effet, qu'il fasse beau temps ou qu'il pleuve à verse, c'est toujours la même cacophonie qui suit immédiatement la pourtant si sérieuse cérémonie d'un mariage à l'église.

On promène, en auto, les nouveaux époux par toutes les rues de la ville. Les amis suivent. C'est une vraie parade dont le principal attrait, pour les citoyens, est de souffrir l'audition de criards rauques, stridents, staccato, agitato, marcellato; et dont l'ensemble est tout à fait disgracieux et ahurissant.

Nous nous demandons d'où peut venir l'idée de remplir les airs de sons sans charme? Sans doute, comme cela arrive malheureusement trop souvent, quelques têtes folles ont un jour, inauguré ce procédé vulgaire. Ces têtes folles jouissaient peut-être d'un certain prestige. Et voilà que la masse des ébourrés s'est accommodée d'une manière d'agir qui ne saurait procurer la moindre joie aux nouveaux époux ni à leur entourage.

Dans une petite ville paisible comme la nôtre, on ne devrait pas permettre ces sortes de démonstrations bruyantes, énervantes, qui n'ont aucune signification, aucun charme, mais qui, au contraire sont une disgrâce.

Il serait à souhaiter que le Conseil de ville donne des ordres pour faire cesser ce désordre. On ne permet pas la chose en beaucoup de centres plus ou moins peuplés que le nôtre. Les citoyens bien pensants n'approuvent pas du tout ces avalanches soudaines de bruits incommodes. Nous nous faisons le porte-parole du plus grand nombre pour demander à nos édiles municipaux de considérer cette opportunité et d'y apporter un remède. Nous avons confiance que nos remarques seront accueillies avec bienveillance.

On dit que les grandes joies sont muettes. A considérer ce qui se passa après la bénédiction nuptiale, on serait plutôt porté à penser que nos jeunes mariés sont favorisés d'un contentement pas mal atténué.

Nous savons, cependant, que cette cacophonie des cloques d'auto se produit souvent sans la volonté et la permission des mariés qui deviendraient les malheureux victimes d'une coutume qu'ils déplorent avec tous les gens sérieux.

Ce sont les conducteurs de voitures qui y vont de l'inspiration du moment, ou mieux de la manie courante. Un peu de réflexion et de bonne volonté suffiraient à faire cesser cette anomalie.

Même, le jour des noces, cessons de crier comme des évaporés, nous souvenant que le vrai bonheur est discret.

Madame Camille DUCUAY.

Le Congrès des Hebdomadaires

M. Dallaire célèbre son jubilé d'Or de Journalisme

Les 6, 7 et 8 août prochain sera tenu à Grand'Mère le 6ème congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires Canadiens-Français.

Comme l'indique le programme les quartiers-généraux de la convention seront au Lauretine Inn à Grand'Mère, mais Shawinigan la ville-sœur aura l'avantage de recevoir la visite de ce groupe de journalistes.

Ce congrès fournira aux membres de la presse hebdomadaire l'occasion de rendre hommage à leur doyen en journalisme, M. Elzéar Dallaire, directeur de l'« Echo du St-Maurice » de Shawinigan, et l'un de leurs anciens présidents. M. Dallaire est célèbre, en effet cette année ses noces d'or de journaliste. Il débuta dans la carrière en 1887 et il est encore sur la brèche, en pleine activité.

"Ecrivain au style vigoureux, incisif, a écrit de lui un de ses confrères, doué qu'un talent de polémiste qu'il a mis au service des meilleures causes, M. Dallaire a consacré sa vie au journalisme régional. Il débuta dans la carrière en août, 1887, à Chicoutimi. Comme tous les journalistes-nés, M. Dallaire a été plutôt un nomade des salles de rédaction. C'est pourquoi en parlant de Chicoutimi il se rendit à Lowell, puis revint à Mont-Réal. En 1895, il fonda le « Courrier de Charlevoix » et deux ans plus tard la nostalgie du petit pays l'ayant repris il retourna à Chicoutimi fonder avec l'hon. M. Belley « Le Journal de Chicoutimi ». Il passa ensuite une quinzaine d'années au Progrès du Saguenay et en 1915 il se rendit à Shawinigan fonder le journal qu'il dirige encore aujourd'hui: « L'Echo du St-Maurice ».

M. Dallaire a certes une carrière bien remplie et à en juger par les apparences on peut être assuré qu'il en a encore pour plusieurs années à faire du journalisme actif. Il est d'une constitution solide, toujours rempli d'enthousiasme, toujours prêt à la lutte et pour abattre de la besogne il peut rendre des points à de beaucoup plus jeunes que lui.

Nous souhaitons sincèrement à M. Dallaire de continuer la carrière à laquelle il s'est attaché et qu'il a su honorer, et nous nous joignons à nos confrères pour lui présenter nos hommages respectueux.

Grand succès pour Mre J.E. Perreault au conseil privé

Nous devons féliciter Mre J.E. Perreault pour le grand succès qu'il vient de remporter devant le Conseil Privé pour le Gouvernement d'Ontario.

L'ex-ministre de la Voirie vient d'obtenir gain de cause dans un procès retentissant qu'il a plaidé en Angleterre, il y a quelques semaines.

Il s'agissait dans l'occurrence d'une poursuite du gouvernement Fédéral contre la Southern Canada Power Co., qui fut plaidée successivement devant tous les tribunaux supérieurs du pays avant d'être portée au Conseil Privé. La réclamation du fédéral fut faite dans les circonstances suivantes: le 8 avril 1928, un convoi du chemin de fer Canadien National tomba

dans la rivière St-François, sur la ligne Québec-Montréal. Le désastre fut imputé à la Southern Canada Power, car il fut prouvé que la glace provenant des propriétés de la compagnie avait miné la chaussée que traversait la voie ferrée.

L'action en dommages fut d'abord plaidée en Cour d'Echiquier et le gouvernement fédéral eut gain de cause. La défenderesse porta alors la cause devant la Cour Suprême qui maintint la décision déjà rendue mais diminua le montant de la réclamation.

La cause fut enfin référée au Conseil Privé et Me Perrault occupait pour le fédéral. La défenderesse avait elle-même enregistré l'affaire en appel devant le Conseil Privé. Le jugement du Conseil Privé maintient la décision de la Cour d'Echiquier, soit le plein montant de la réclamation, \$81,000, et rejette l'appel de la Southern Canada Power Co. avec intérêts et dépens.

34 Prêts pour Victoriaville

L'hon. J.-L. Miley, ministre intérimaire des Finances, annonce qu'à la fin de mai les prêts consentis en vertu du plan d'améliorations aux habitations, dans les villes de plus de 5,000 âmes, s'élevaient à 9,388 et se chiffraient à \$3,678,427.40. C'est une augmentation de 1,361 prêts et de \$527,045.26 sur les chiffres du 1er mai. Dans les villes de 40,000 âmes et plus, les prêts au 31 mai s'élevaient à 5,290 et se chiffraient par \$2,095,682.68. Dans les villes d'une population entre 20,000 et 40,000 âmes, il y eut 1,105 prêts au montant total de \$133,542.65. Les villes de 10,000 à 20,000 âmes ont accusé 1,426 prêts pour un montant de \$576,292.23. Dans les municipalités d'une population de 5,000 à 10,000 âmes, il y eut 1,567 prêts d'une valeur totale de \$572,909.54.

Les statistiques du ministère des Finances révèlent que Toronto vient en tête avec 1,234 prêts d'une valeur de \$129,825.41; Montréal occupe le deuxième rang avec 794 prêts et une somme de \$411,536.22. En vertu du plan d'amélioration aux habitations, les propriétaires de Sherbrooke ont obtenu 61 prêts pour une somme de \$30,826. A Granby, il y eut 43 prêts pour un montant de \$6,749; à Thetford Mines, il y eut 41 prêts se chiffrant par \$4,250.

Victoriaville a obtenu 34 prêts se chiffrant par \$10,513. Drummondville a eu 28 prêts au montant de \$11,445. Magog a eu 53 prêts d'une valeur de \$18,000 et Waterloo 41 prêts évalués à \$3,890.

Pour une meilleure observance du dimanche

Le Comité de Montréal de la Ligue du Dimanche vient d'adresser à l'honorable M. Duplessis la lettre suivante:

Monsieur le Premier Ministre,

La loi du dimanche est ouvertement violée à Montréal comme à Québec par plusieurs propriétaires de magasins souvenirs. Leur commerce, contraire à l'esprit chrétien de notre population, constitue en même temps une injustice envers les maisons canadiennes, fidèles à la loi ecclésiastique et civile du précepte dominical.

Nous nous joignons donc aux citoyens de Québec qui ont fait dernièrement une démarche auprès de vous et nous vous demandons instamment de faire cesser ce grave abus dont souffre grandement la métropole.

Veuillez nous croire, monsieur le premier ministre, vos bien dévoués,

LE COMITÉ DE MONTRÉAL DE LA LIGUE DU DIMANCHE.

par J. A. Bernier, président.

Les contes de fées à Sherbrooke

Dans le vaste programme des fêtes du centenaire de Sherbrooke auquel ils travaillent depuis plusieurs mois les organisateurs ont fait une large place aux enfants, à la jeunesse. Ils ont en cela un double but; celui de procurer aux petits leur part d'amusement dans ces grandes fêtes, et celui plus important de graver dans la mémoire des jeunes, pour toute leur vie, les événements qui se dérouleront le mois prochain et s'écritront en lettres d'or dans les annales de notre ville.

On a donc organisé pour les enfants, on a dédié à la jeunesse une parade des contes de fées. C'est dimanche 8 août que l'on pourra voir ce défilé, à travers les rues de la ville, des caractères de légendes anciennes et d'albums de jeunesse que feront ressortir de la façon la plus éblouissante, un groupe de 350 figurants choisis parmi les membres de clubs de raquettes de notre ville, lesquels se sont engagés à assurer le succès de cette partie du programme.

Cette manifestation se déroulera à trois heures le 8 août de l'après-midi dans les principales rues de la ville et les organisateurs ont pris les précautions nécessaires pour que tous les enfants qui seront sur le parcours, soient placés de façon à ne rien manquer du spectacle qui se déroulera sous leurs yeux.

Ce sera la première fois dans toute la province de Québec, qu'un spectacle du genre sera représenté de façon aussi complète. Le défilé comporte exactement cinquante numéros ou groupes de reconstitutions d'albums de jeunesse mettant en évidence des personnages légendaires, des productions de périodiques amusants ou de scènes militaires de l'ancienne Rome. Mentionnons la participation de plusieurs chars allégoriques représentant des personnages etc.

Des bouffons repartis dans les différentes sections du défilé, ajouteront encore l'amusant du spectacle par l'exécution de pirouettes, danses, etc.

Jacques Bécard

PROFESSEUR DIPLOMÉ DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

Donnera des cours à Victoriaville, vers le 15 septembre. Cours de dessin, peinture, décoration, modelage, etc. Pour plus de renseignements, s'adresser à: 2736 rue Masson, Rosemont, Montréal.

La Semaine Provinciale

(Communiqué de l'Union Nationale)

Le premier Ministre Préside la réouverture des usines de Chandler. Gage de prospérité pour cette région de la Gaspésie. — Déjeuner offert par les directeurs de la Gaspésie Sulphite. — Le président de la compagnie, M. R.-A. McInnis, promet que les ouvriers ne travailleront pas le dimanche ni les jours de fête d'obligation. — Aucun nouveau moulin ne sera construit avant que le gouvernement n'ait remis en opération ceux qui ont été fermés par la crise. — Beau moineage de S. Exc. Mgr F.-X. Ross. — Hommage au député de Gaspésie-Sud. — Le R.-P. Bouvier et le sort des ouvriers de Chandler. Assemblée politique le soir, en présence de milliers de personnes.

EVENEMENT QUI INTERESSE TOUTE LA PROVINCE

La réouverture des moulins de Chandler est maintenant une réalité. Ces moulins, dont vivaient autrefois des milliers de personnes, étaient fermés depuis 1931. Depuis ce jour, une grande partie de la population de Chandler vivait de secours directs; toute la vie économique et sociale de la région se trouvait paralysée. Ce spectacle, pour tous ceux qui en furent témoins, était navrant. Aussi, durant la campagne électorale de l'été dernier, lors de sa tournée en Gaspésie, le chef de l'Union Nationale, promit-il de faire tout en son pouvoir pour réouvrir ces moulins. Il a tenu parole. Dès le mois d'octobre, à la session spéciale, l'hon. M. Maurice Duplessis présentait une loi pour autoriser le gouvernement à régler cette importante question. Puis au mois de mars, après de longs pourparlers, une autre loi fut adoptée confiant la réouverture de l'usine à la Gaspésie Sulphite Corporation. Cette compagnie s'est engagée à remplir toutes les conditions posées par le gouvernement, entre autres celle de payer les dettes de la municipalité de Chandler. Le moulin fonctionne maintenant à pleine capacité. Trois équipes d'hommes travaillent jour et nuit. La population, qui a souffert si longtemps d'un chômage affreux, est maintenant confiante et réjouie. L'activité augmente de jour en jour. Les magasins refont leurs stocks les camions circulent chargés de marchandises; les cultivateurs trouvent des débouchés pour leurs produits. Les ouvriers de la Gaspésie Sulphite reçoivent des salaires très convenables, et la compagnie a promis de ne pas les faire travailler le dimanche, ni les jours de fête d'obligation.

Mercredi dernier, l'hon. M. Duplessis se rendait en Gaspésie, pour la deuxième fois en un an. C'est lui qui eut le plaisir de présider la réouverture officielle de l'usine. Il était accompagné de deux de ses collègues: l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et Pêcheries et représentant de la région gaspésienne dans le cabinet, et l'hon. M. Thomas Coonan, ministre sans portefeuille. Parmi les députés qui assistèrent à cette manifestation, on remarquait particulièrement M. le Dr Camille Pouliot, l'un des principaux artisans de la réouverture de l'usine, puis ses collègues de la région: M. Alphonse Pelletier, député de Gaspésie-Nord, M. Henri Jolicoeur, député de Bonaventure, M. Ferdinand Paradis, député de Matapédia, et enfin, M. J.-D. Gagné, député d'Arthabaska, et M. le Dr Léon Dugas, député de Lac Ste-Jean.

Le midi, les directeurs de la Gaspésie Sulphite offrirent un déjeuner au Premier Ministre. L'hon. M. Duplessis avait pris place auprès de M. R.-A. McInnis et du Rév. Père Bouvier, curé de Chandler. Outre les ministres et les députés, on remarquait encore à la table d'honneur les directeurs de la nouvelle compagnie, dont quatre sont catholiques et trois Canadiens français: M. Jean Mercier, avocat de Québec, M. Paul Gauthier, avocat de Montréal, et M. J.-A. Coulombe, industriel de Québec. Il y eut plusieurs discours de prononcé au cours de ce déjeuner.

Messager de Mgr F.-X. Ross. — Empêché d'assister à ce déjeuner, Son Excellence Mgr F. X. Ross, Evêque de Gaspésie, s'en excusa par la lettre suivante adressée au gérant de la compagnie: "Cher monsieur, Je vous suis très reconnaissant pour l'invitation que vous m'avez faite d'assister au déjeuner qui doit avoir lieu à Chandler, à l'occasion de la réouverture de l'usine de Chandler. Je tiens à vous en remercier, et à vous dire que j'ai déjà promis d'être à Sainte-Anne des Monts et à Cap Chat, le même jour. Je n'aurais donc pas le plaisir de prouver par ma présence la satisfaction que j'éprouve du fait de la réouverture de cette industrie si importante pour cette région et de la gratitude que j'entretiens à l'égard du Premier Ministre pour son geste énergique et pour sa sympathie bien connue à l'égard des citoyens de la région."

En sa qualité de directeur de la nouvelle compagnie, M. Jean Mercier rappela les difficultés qu'ils ont rencontrées, ses collaborateurs et lui-même, lorsqu'ils ont entrepris de réouvrir cette usine, et il ajouta qu'il comprend bien maintenant pourquoi le R.-P. Bouvier était si heureux de leur venir en aide, et qu'il paraît de ce projet. M. Mercier expliqua ensuite qu'il y a deux sortes de financiers: ceux qui ne s'intéressent qu'aux profits, et ceux qui pensent à l'intérêt public, qui sont de véritables administrateurs, qui ne s'intéressent pas seulement au lancement d'une entreprise, mais aussi et surtout à sa durée et à son succès. Les promoteurs de la Gaspésie Sulphite sont de ceux-ci. Il ajouta: "Ceux qui disent qu'il ne faut pas collaborer avec nos concitoyens de l'autre langue, ne connaissent rien au problème canadien-français. Ceux de nos frères qui ont des capitaux les laissent dans les industries où ils ont fructifié. Il faut collaborer tous ensemble, si nous voulons redonner la prospérité à notre province." M. Mercier expliqua qu'à Chandler, les jeunes techniciens ont un bel avenir, et il rappela que là comme ailleurs, les jeunes ont de l'avenir à condition de commencer au bas de l'échelle et d'être travailleurs.

L'hon. M. Onésime Gagnon Le ministre des Mines déclara d'abord que si les moulins de Chandler sont réouverts, cela est dû au fait que le Premier Ministre, sans s'agenouiller devant les monopoles, sait avoir recours au capital canadien. Il a manifesté en retenant

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du COMTE D'ARTHABASKA

EXHIBITION D'ANIMAUX ET DE

PRODUITS AGRICOLES ET INDUSTRIELS.

Dans la ville de

VICTORIAVILLE.

Mardi et Mercredi, 17 et 18 août.

Philippe Coulombe, Président, ARTHABASKA, P. Q.

C.-R. Garneau, Sec.-Trésorier, ARTHABASKA, P. Q.

Gaspésie. — Avec l'expression de mes meilleurs sentiments, je vous prie d'agréer mes vœux de plein succès dans cette entreprise. Sincèrement vôtre, (signé) F.-X. ROSS, Evêque de Gaspésie.

M. le Dr Camille Pouliot

Le député de Gaspésie-Sud présente d'abord l'hommage de son comité et de toute la Gaspésie, au Premier Ministre. "Le chef du gouvernement actuel, dit-il n'entend pas s'apitoyer devant les monopoles, mais d'un autre côté, il n'entend pas non plus se faire l'ennemi du capital sain. Il sait déjouer à la fois les intrigues des puissances d'argent et les ambitions désordonnées de la masse, pour conduire la province vers un ordre et une justice qui ne peuvent l'amener qu'à la prospérité la plus reconfortante."

M. R.-A. McInnis Le président de la Gaspésie Sulphite est le gérant général de l'Anglo Pulp. Il est lui-même technicien autant que financier. Dans son discours, il fit remarquer que la réouverture des usines de Chandler est un événement important non seulement pour la Gaspésie, mais aussi pour tout le Canada, car l'industrie de la pulpe est maintenant la deuxième industrie canadienne, après l'agriculture. La demande pour les produits de la cellulose se fait de plus en plus pressante; il n'y a que la province de Québec pour pouvoir répondre à cette demande. M. McInnis remercia aussi le Premier Ministre pour la coopération qu'il a apportée à cette industrie et de la compréhension qu'il manifeste chaque jour pour les problèmes actuels.

Le Rév. Père Curé

R.-P. Bouvier dit d'abord que les deux grands sujets de conversation de ses paroissiens sont, comme partout ailleurs, les sermons du curé et les actes du Premier Ministre. Il ne veut pas savoir ce qu'on dit de ses sermons, et il ne veut pas faire de politique. "Mais, dit-il, parmi tous les actes que vous avez posés, M. Duplessis, il en est un qui a reçu l'approbation de tout le monde; c'est le grand acte d'énergie et de haute compréhension politique que vous avez fait le jour où vous avez posé les conditions nécessaires pour la réouverture du moulin de Chandler. C'est une bonne, une très bonne, une excellente action, et qu'il faut mettre à votre compte. Je vous en félicite, en même temps que je rends hommage à la persévérante ténacité de M. le Dr Camille Pouliot, le député de notre comté."

M. Jean Mercier

En sa qualité de directeur de la nouvelle compagnie, M. Jean Mercier rappela les difficultés qu'ils ont rencontrées, ses collaborateurs et lui-même, lorsqu'ils ont entrepris de réouvrir cette usine, et il ajouta qu'il comprend bien maintenant pourquoi le R.-P. Bouvier était si heureux de leur venir en aide, et qu'il paraît de ce projet. M. Mercier expliqua ensuite qu'il y a deux sortes de financiers: ceux qui ne s'intéressent qu'aux profits, et ceux qui pensent à l'intérêt public, qui sont de véritables administrateurs, qui ne s'intéressent pas seulement au lancement d'une entreprise, mais aussi et surtout à sa durée et à son succès. Les promoteurs de la Gaspésie Sulphite sont de ceux-ci. Il ajouta: "Ceux qui disent qu'il ne faut pas collaborer avec nos concitoyens de l'autre langue, ne connaissent rien au problème canadien-français. Ceux de nos frères qui ont des capitaux les laissent dans les industries où ils ont fructifié. Il faut collaborer tous ensemble, si nous voulons redonner la prospérité à notre province." M. Mercier expliqua qu'à Chandler, les jeunes techniciens ont un bel avenir, et il rappela que là comme ailleurs, les jeunes ont de l'avenir à condition de commencer au bas de l'échelle et d'être travailleurs.

L'hon. M. Onésime Gagnon Le ministre des Mines déclara d'abord que si les moulins de Chandler sont réouverts, cela est dû au fait que le Premier Ministre, sans s'agenouiller devant les monopoles, sait avoir recours au capital canadien. Il a manifesté en retenant

toutes les propositions malsaines qui lui ont été faites pour la réouverture des moulins. "C'est encore le Premier Ministre, dit-il, qui a assuré aux bucherons et aux travailleurs de la forêt des conditions de travail plus humaines et des salaires tels qu'ils n'en n'ont pas reçu depuis quinze ans."

L'hon. M. Maurice Duplessis Après le Maire, M. G.-E. Blanchard, et l'hon. M. Thomas Coonan, le Premier Ministre prit la parole. L'hon. M. Duplessis dit d'abord quelques mots en anglais à l'adresse de M. R.-A. McInnis, dont il fit un bel éloge. Il déclara ensuite qu'il n'est pas séparatiste, mais qu'il veut la prospérité de la province de Québec, sans laquelle il ne peut y avoir de prospérité pour le Canada. Il assura alors qu'il ne permettra pas la construction de nouveaux moulins de pulpe tant que les moulins actuellement inactifs ne seront pas remis en activité. Le Premier Ministre ne veut pas non plus permettre l'exportation de notre bois en Angleterre, afin de protéger nos propres industries. Puis il parla de notre province forestière, annonçant la création prochaine de colonies forestières. "Nous devons protéger notre forêt, dit-il. Nous devons favoriser la jeune pousse. Le grand problème à l'heure actuelle vient du fait que la forêt recule sans cesse, qu'il faut aller plus loin chercher le bois, ce qui augmente les frais d'exploitation. Nous voulons aussi prévenir les feux de forêt et l'érosion des terres. Protéger la forêt, c'est protéger le cœur de notre vie économique, c'est protéger nos sources d'eau et favoriser la fertilité du sol."

L'hon. M. Duplessis parla alors de l'établissement des jeunes, au profit desquels il veut faire fructifier nos ressources naturelles. Puis il ajouta: "Cessons donc de nous battre sur des questions de race, des questions de jalousie et d'envie. Il y a trop de problèmes importants pour perdre notre temps dans des questions oiseuses. Nous sommes membres d'une confédération, nous avons promis d'être fidèles à une constitution, et un Canadien français, c'est un homme qui respecte ses engagements. Respecter nos engagements, voilà la première garantie de la sécurité dont nous avons besoin. Ce n'est pas actuellement le temps des animosités personnelles. Nous avons eu trois élections en moins d'un an. C'est assez pour tout le monde, surtout pour le peuple. Le temps est maintenant au travail et à la construction. Nous demandons au peuple de mettre à côté les hutes partiales, de s'unir pour le bien et la prospérité de la province, du pays et de la Gaspésie."

La réouverture du moulin

A trois heures, le Premier Ministre présida la réouverture officielle de l'usine. Il tourna un commutateur, et aussitôt, tout se mit en marche. Quelques minutes plus tard, la fumée se dégageait de la cheminée principale. L'hon. M. Duplessis était accompagné des directeurs et officiers de la compagnie et d'un grand nombre de visiteurs. Il causa avec les ouvriers, qui lui expliquèrent la nature de leur travail. Le Premier Ministre et ses compagnons suivirent les différentes transformations que l'on fait subir au bois. C'est lui qui coupa la première feuille de papier sortie de l'usine depuis sa réouverture. En souvenir, M. R.-A. McInnis lui remit un ballot de papier.

Avant la cérémonie d'ouverture, le R.-P. Bouvier avait récité les prières liturgiques pour attirer les bénédictions du ciel sur l'entreprise et le travail des ouvriers.

Grande assemblée le soir

Le soir, il y eut une grande assemblée, en présence de milliers de personnes. La population de Chandler et des environs manifesta sa reconnaissance au Premier Ministre en lui faisant une longue ovation. Dans son discours, l'hon. M. Duplessis repassa la politique de son gouvernement et rappela ce qu'il a fait depuis qu'il est au pouvoir.

Le lendemain, le chef du gouvernement se rendit à Gaspésie, visiter les puits pétrolières, et il eut une entrevue avec Son Excellence Mgr Ross.

Tribune libre

ON DIT QUE LES CANADIENS SONT DES "PORTEURS D'EAU" ET DES "SCIEURS DE BOIS". EST-CE VRAI? QUELS MOYENS A PRENDRE POUR CORRIGER CETTE SITUATION??

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'entreprends d'exposer ce sujet. Car, je dois l'avouer, mes faibles connaissances se débattent à une tâche aussi difficile. Néanmoins, je vais faire tout en mon possible pour vous satisfaire. Je ne suis pas sans savoir que vous désirez, une fois par toutes, être fixé sur cette idée qu'on a de nous Canadiens, à savoir que nous sommes des "porteurs d'eau" et des "scieurs de bois."

Avant de nous étendre plus longuement sur le sujet, permettez-moi de répondre immédiatement à la question que comporte le titre. J'affirme et je soutiens que ce que les autres nationalités disent de nous, est bien vrai, hélas! Sans doute, d'aucuns me critiqueront et me blâmeront peut-être de me prononcer aussi catégoriquement. Mais, j'espère qu'après m'avoir lu, ils réfléchiront et seront de mon avis.

Il y a quelques années, un prédicateur français, le Père Donceur, se demandait si nous étions prêts à révolutionner les âmes de nos concitoyens. Comme il fallait s'y attendre, la réponse fut négative. Faisons un examen de conscience national, et nous constaterons, qu'aujourd'hui comme hier, nous sommes encore, en tant qu'individus et collectivité, des "porteurs d'eau" et des "scieurs de bois".

A qui attribuer ce lamentable état de choses? Aux étrangers? Non, mais bien, plutôt, à nous-mêmes, qui avons toujours été des défaitistes dans tous les domaines; à nous qui avons manqué de "CRAN" pour revendiquer ce qui nous revenait de droit; à nous qui avons fait la sourde oreille aux directives de notre clergé, qui nous prêchait d'être effrontément catholiques et Cana-

diens-français. Catholiques d'abord, patriotes ensuite, car un bon catholique ne peut point ne pas être un bon patriote, vu que le patriotisme est une vertu.

Dans cette brève enquête, que l'on nous permette de jeter un coup d'oeil objectif sur les choses et les gens, pour démontrer que, depuis 50 ans, loin d'avancer, nous avons peut-être reculé.

1—EN TANT QUE COLLECTIVITE

Nous manquons d'esprit national...

En 1842, dans un geste héroïque, Lafontaine prononce son premier discours à la Chambre, en français. Tout un peuple se lève d'un commun élan pour applaudir son geste. En 1910, Henri Bourassa, dans une improvisation à jamais célèbre, magnifie la langue française, gardienne de la foi. Et, comme en 1842, le cœur de toute une nation, vibre à l'unisson du sien.

Mais ces victoires sur la morgue anglo-saxonne, sont restées sans lendemain. En 1937, nous transportons encore l'eau des Anglais, et scions leur bois.

10—DOMAINE ECONOMIQUE

Nous donnons notre argent aux formidables entreprises hydro-électriques, telles la Shawinigan Water & Power, la Beauharnois, etc...

Nous donnons encore nos épargnes aux grands fabricants de papier, qui exploitent à outrance nos ressources forestières et pressurent fortement nos ouvriers, en ne leur payant qu'un salaire de chien pour un travail de bœuf.

Nous avons fait cession aux étrangers de nos meilleures entreprises. Que de fois nous donnons notre encouragement à des maisons qui portent haut un vieux nom canadien-français, derrière lequel se retrace un syndicat anglais ou un poulx ramassé de juifs.

Enfin, nous achetons sans détours, franchement chez les étrangers. A Montréal, il n'y a qu'un seul grand magasin canadien-français pour en combattre quatre étrangers.

20—DOMAINE POLITIQUE...

A Ottawa, nous sommes gouvernés par les Anglais, et souvent par Londres. Nous avons là, pour nous représenter, une théorie de fantômes bleus et rouges qui, par crainte de perdre le patronage dans leur comté, appuient toutes les mesures gouvernementales, et, partant, con-

tribuent d'une façon très large à resserrer le noeud coulant qui nous étouffe.

Un chef de parti nous jette à la face les "concessions" qui nous ont été faites, et c'est à peine si un député canadien-français se lève pour remettre à sa place ce fanatique outrancier.

A Québec, tous nos mouvements politiques sont à la merci des "trusts": "trust" de l'électricité, du charbon, de l'essence, du lait, etc. Et le grand argentier de la province est toujours un Anglais!

2—EN TANT QU'INDIVIDUS...

Après avoir considéré nos concitoyens en tant que groupe, il ne serait peut-être pas oiseux, il me semble, de les regarder comme individus.

10—COMMERCE

Quand il s'agit de faire nos achats, nous n'avons pas le courage d'accomplir des sacrifices. Nous préférons vomir \$5.00 à un Juif ou à un Anglais, plutôt que de déboursier \$6.00, pour une marchandise de qualité supérieure, chez un marchand canadien-français.

Et, ce qui est plus déplorable encore, 94% de l'argent des nôtres, remplit les voûtes de banques anglaises, et 96% des nôtres sont assurés chez l'étranger.

20—SOCIETE

S'il n'y avait que le domaine commercial où nous nous inclinons devant l'étranger, cela suffirait déjà pour engendrer des protestations, mais, hélas! nous ne pouvons ouïr le domaine social.

Par exemple, pénétrons dans un salon où se trouvent neuf Canadiens-français et un Anglais, et observez. A coup sûr, vous verrez les Canadiens-français, par vulerie, pardon, par politesse, baragouiner la langue d'Albion.

Vous partez de Victoriaville en direction de Québec. Le conducteur vous réclame vos "tickets", et vous tonitruiez un "last call for supper". Vous, vous ne protestez pas, et vous avez même le triste cynisme de lui demander, en anglais s. v. p., des renseignements, plutôt que de ne rien dire tant qu'il n'aura pas parlé en français.

Et cela se passe chez nous, dans la province de Québec, essentiellement canadienne-française.

40—ANNONCES

Un new-yorkais, en mal de voir quelque chose d'authentiquement français, passe par les Cantons de l'Est, et s'arrête à Sherbrooke. Il descend à l'hôtel. Le portier, qui lui prend ses bagages, lui parle en anglais.

Notre visiteur passe au "dining room" et jette un oeil soupçonneux sur la carte du menu, mauvais mélange d'anglais et de français. Puis il demande un guide pour visiter la ville... Sur presque toutes les rues, il voit annoncés: "hot-dogs", "beans", etc: il se trouve nez à nez avec des "Lunch Parlors", des "Atlantic & Pacific", etc., etc... E-cœuré, il rentre à l'hôtel, aye sa note et part pour un canton plus français, avec, dans les oreilles, le dernier "Good-bye, Sir", du portier.

Avec cet amoncellement de bêtises, un jour viendra où les Américains ne mettront plus les pieds dans notre province, parce qu'ils n'auront trouvé chez nous qu'une très pâle ébauche de ce qui caractérise leur pays. Nous semblons croire que, si on ne met des annonces anglaises, nous ne réussissons pas dans nos affaires. Il est encore temps aujourd'hui, de faire un lavage systématique dans cette poubelle d'annonces anglaises. Il faut exiger du français quand nous voyageons, quand nous sommes forcés de paraître dans un salon, et, enfin et surtout, quand nous posons des actes de commerce.

Nous sommes dans une province française: hé bien! à bas le masque! Montrons notre visage français à tous ceux qui veulent le voir. Si ce coup d'oeil autour de nous peut convaincre les endormis qu'il faut se réveiller et mettre pantoufles de côté, nous serons heureux. Quand des chefs comme le Card, Villeneuve et l'abbé Lionel Groulx, nous demandent de mettre l'épaule à la roue pour les aider à remettre en équilibre notre chariot national (fort boiteux), ce n'est pas de la collectivité seule qu'ils veulent parler, c'est de tous, c'est de chacun de nous... et cela, tout de suite.

Je crois sincèrement que le meilleur moyen à prendre pour nous relever, et faire disparaître ce sur-nom de "porteurs d'eau" et de

W.-J. SCOTT CELEBRE SON JUBILE D'OR



Le 6 août, M. J.-W. Scott, de la Gutta Percha & Rubber Ltd. de Toronto, célèbre, à l'âge de 62 ans, son Jubilé d'Or au service de la Compagnie depuis 1887, année du Jubilé d'Or de la Reine Victoria. Il avait alors 12 ans et il arrivait d'Angleterre. Entré temporairement comme commissionnaire du bureau, M. Scott demeura avec la Compagnie durant 50 ans et il dirige maintenant la division des machines mécaniques.

Un jeune homme commence à travailler à l'âge de 20 ans. Pour égalier le record de M. Scott, qui a dépensé plus de 80% de sa vie dans une même organisation, la plupart des jeunes gens devraient travailler jusqu'à l'âge d'au-delà de 100 ans. Loin d'être un centenaire, M. Scott paraît plus jeune que son âge. D'une mentalité vive, vigoureux physiquement parlant, il est la tête agissante d'une vaste division d'entreprise qui n'avait que 4 ans d'existence lorsqu'il entra à son service et qui est devenue par la suite la plus vaste de toutes les compagnies canadiennes de caoutchouc.

"Scieurs de bois", est de nous habituer dès maintenant à poser des actes de patriotes convaincus. Ne reculons pas devant les obstacles; au contraire, affrontons-les, rions du danger. Faisons respecter notre langue si belle, si harmonieuse. Exigeons du français de tous ceux qui nous entourent. Achetons chez les nôtres, malgré les offres alléchantes que peuvent nous faire les Anglais ou les Juifs.

Et demain, si mauvais que soient les temps, si ingrat que soit le sol qui nous nourrit, si lanchantes que soient les éphémères qu'on nous enfonce dans la chair, nous saurons rester debout et exiger ce à quoi nous avons droit, parce que nous aurons su vouloir, quoi qu'il en coûtât et parce qu'il en coûtait! Ainsi, grâce à nous, devenus alors l'élite de la société, "porteurs d'eau" et "Scieurs de bois" ne seront plus synonymes de Canadiens.

A. M. D. G.
Guy MASSICOTTE.
Cours Supérieur Français.

UNE AUTRE INITIATIVE DE LA Caisse Nationale d'Economie

La Caisse Nationale d'Economie lance sur le marché une nouvelle rente viagère garantie

CONGRES D'ETE

Les organisateurs de districts de la Caisse Nationale d'Economie viennent de tenir leur congrès d'été au siège social de la société, à Montréal. Les séances d'étude, sous la présidence du surintendant général, M. J.-A. Constant, ont porté sur les nouveaux certificats de rentes viagères, que cette institution canadienne française vient de lancer sur le marché. Leur nombre porte à vingt-six ses modalités de placement en viager, dont elle a été la pionnière au Canada.

Les nouveaux certificats comportent une rente viagère garantie, payable mensuellement, la vie durant, au moins pendant dix ans. Les paiements s'en effectuent non pas à 60 ans, même à 55 ans, voire plus tôt encore: cette rente différée peut en effet être convertie en rente proportionnelle à un âge moins avancé. Elle est grossie d'un dividende tous les cinq ans. Au décès du titulaire avant la maturité du certificat, elle est remplacée par une annuité de \$1,000. Ainsi il en coûterait \$40.65 par année à un prospecté qui signerait sa proposition à l'âge de 25 ans, pour retirer à 55 ans, jusqu'à la fin de ses jours, une rente viagère garantie de \$10 par mois. Et multiplier la cotisation annuelle, c'est naturellement multiplier tous ces avantages. Comme le faisait remarquer M. Constant, au cours d'une séance, "cette rente viagère est appelée à rendre d'immenses services à la société, car elle permet au souscripteur de se suffire plus tard, ce qui n'est pas sans besoin, vu l'instabilité des fortunes."

On a pris part au congrès: MM. J.-Théo. Poitras, Québec; L.-H. Collet et J.-B. Daigle, Sherbrooke; Yvan Roy et J.-Antonio Proulx, les Trois-Rivières; Gustave Pelletier, Ottawa; J.-B. Roux, Victoriaville; Ubald Lanthier, Saint-Jean; Antoine Fradet, Drummondville; Rigobert Tessier, Joliette; J.-B.-W. Beaudoin, Cap de la Madeleine; Paul-E. Ouellet, Rivière-du-Loup; Armand Desjardins, St-Jérôme; Lucien Meloche, St-Lambert; J.-Paul Bolduc, Lévis; J.-B. Bérubé, St-Alexandre de Kamouraska; Noël

Ecole Sociale Populaire

GRAND JEU SUR LE PARVIS DE L'EGLISE

Les amateurs de beau spectacle seront favorisés le 8 août prochain. Ils pourront assister à la représentation, en plein air, sur le parvis de l'église, de premier exécuté d'un "grand jeu", le premier exécuté d'un Canada. A l'occasion du centenaire de la consécration de l'église, une troupe de valeur donnera, sous la direction du R.P. Emile Legault, C.S.C., "le jeu de celle qui la porte fit s'ouvrir", composition d'un jésuite français, le P. Louis Barjon, auteur de plusieurs publications remarquables, dont une délicieuse biographie de saint Ignace de Loyola.

POUR UNE MEILLEURE OBSERVANCE DU DIMANCHE

Le Comité de Montréal de la Ligue du Dimanche vient d'adresser à l'honorable M. Duplessis la lettre suivante: Monsieur le Premier Ministre, La loi du dimanche est ouvertement violée à Montréal comme à Québec par plusieurs propriétaires de magasins de souvenirs. Leur commerce, contraire à l'esprit chrétien de notre population, constitue en même temps une injustice envers les maisons canadiennes, fidèles à la loi ecclésiastique et civile du précepte dominical.

Nous nous joignons donc aux citoyens de Québec, qui ont fait dernièrement une démarche auprès de vous et nous vous demandons instamment de faire cesser ce grave abus dont souffre grandement la métropole.

Veuillez nous croire, monsieur le premier ministre, vos bien dévoués,

Le Comité de Montréal de la Ligue du Dimanche

par J.-A. Bernier, président.

UN TEMOIGNAGE SOCIALISTE SUR LA CRISE EN URSS

Le "Courrier socialiste" du 5 juillet 1937 apporte d'intéressants renseignements sur l'aggravation de la crise en cours en URSS. Les informations de la presse officielle soviétique permettent en effet de constater que les innombrables arrestations opérées depuis quelque temps ont complètement désorganisé la direction des régions et républiques autonomes qui composent l'Union soviétique, ainsi que les administrations des Commissariats. Ces arrestations continuent chaque jour et on ne peut en prévoir le terme; or, le personnel éliminé est difficilement remplaçable et les rouages du gouvernement ainsi désorganisés affaiblissent la dictature du parti communiste.

Indigestion
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBEY'S
Le sel de santé

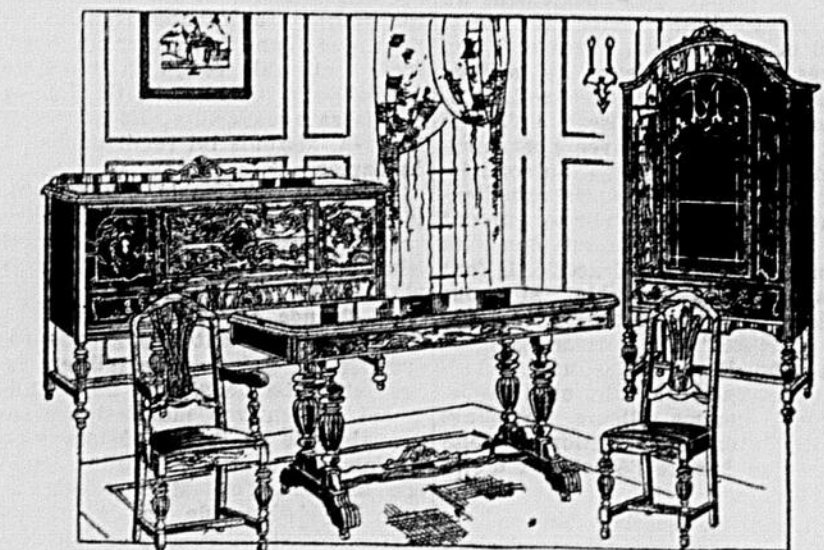
LA TRUITE
Truite de ruisseau, Truite grise, Truite brune, Truite de lac, Truite saumonée, Truite arc-en-ciel... les divers membres de cette famille sont la Truite de lac, Truite de ruisseau et la Truite de lac. Truite de ruisseau a des lignes caractéristiques bien tranchées, un appétit vorace et un tempérament belliqueux extraordinaire. C'est le poisson d'eau douce qui vivrait le plus près du Pôle Nord. Les Truites de toutes sortes voient leurs rangs terriblement décimés ici et le besoin de mesures pour leur conservation se fait rudement sentir.

Reproduit de volume "Les Poissons de Nos Eaux", par Claude Melançon.

40¢ **265** 26¢ **190**
ONCES ONCES
Celle Réelle
Savoir de Hollande

Gin de Kuyper
EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

VICTORIAVILLE FURNITURE, LIMITED
Victoriaville, Qué.

MANUFACTURIERS D'AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER ET DE SALLE A MANGER EN PLAQUE DE NOYER COMBINE DE MERISIER SOLIDE, SERVICE A DEJEUNER, ET ARTICLES EN FIBRE.

ANTALGINE
Pour
Maux de Tête
de Dents et d'Oreilles,
Rhumes, la Grippe,
Névrologies-Rhumatisme,
Douleurs

En Vente Partout 25¢



"COMME RÔTI DE BOEUF, JE FAIS LE RÉGAL DES GOURMETS"

"OUI, MAIS POUR MIEUX TE DIGÉRER IL FAUT PRENDRE UN VERRE DE BIÈRE BLACK HORSE"

La Bière
BLACK HORSE
bonne pour la digestion

L'Heure Littéraire

La Jeune Fille

La mère formera sa fille de bonne heure à la tenue du ménage, elle l'habitue doucement à se lever matin et d'une façon régulière, à travailler de plus en plus, par degrés, selon ses forces.

Dans les maisons où il y a une mère de famille active et intelligente, on voit des jeunes filles qui à douze ans, sont déjà capables de tenir et de diriger un ménage.

La jeune fille de son côté, cherchera de tout cœur à profiter des leçons et des exemples de sa mère qu'elle doit aimer plus que tout le monde puisqu'elle lui doit tout après Dieu.

C'est près de sa mère, en travaillant avec elle, que la jeune fille apprendra à faire la cuisine, à entretenir et préparer le linge à tenir le ménage, etc.

Si elle habite la campagne, c'est en suivant sa mère, à la haiterie, au potager et à l'étable, qu'elle s'habitue à soigner le lait, à faire le beurre, à semer en saison voulu les légumes utiles à la cuisine et les fleurs qui donnent un aspect vivant à la maison: à distribuer au bétail la ration de nourriture qui lui est nécessaire. Elle doit surtout apprendre à économiser toutes ces choses que l'été nous procure afin de les retrouver à volonté en hiver, où rien ne pousse au dehors.

PAULE.

Aux Iles d'Or

Les Iles d'or, ce sont mes rêves,
Tous mes jolis rêves d'amour;
Ils passent, minutes trop brèves,
Perdus dans l'océan des jours.

Quand sur mon âme et sur les choses,
Glisse le gris sombre des soirs,
Je hisse au vent mes voiles roses
Pour chasser les papillons noirs.

Je fais monter dans ma gondole
La belle dame de mon cœur;
Nous chantons une barcarolle,
Une berceuse de bonheur;

Et sur une mer en opale,
Nous voguons alors tous les deux,
Quand sous la lune douce et pâle,
Je vois m'aimer ses petits yeux.

Nous arrivons sur l'eau dorée
Par les reflets des Iles d'or;
Et, quand la barque est amarée,
Nous descendons gaiement du bord.

Puis nous montons parmi les saules
Vers notre paisible cimetière;
Et je passe sur ses épaules
Le velours blanc de son mantel.

Ce que je dis, ce qu'elle chante
Durant ce temps harmonieux?
Et n'en sais guère, elle m'enchantant
Et je bois l'amour dans ses yeux.

Je l'assure que les fontaines
Coulent tout bas aux Iles d'or
Et que les chansons, par centaines,
Se taisent dans les bois qui dort.

Pour ne pas troubler notre idylle
Et pour que ses doigts veloutés
Caressent mes cheveux dans l'île;
Pour que je l'aime en liberté.

Sur moi, soudain, elle se penche
En jetant ses bras à mon cou:
—Qu'as-tu, ma mignonne si blanche
A trembler ainsi tout à coup?

Ce n'est rien, une crainte folle,
Un oiseau nocturne a passé;
Mais mon beau rêve aussi s'envole,
C'est un souci qui l'a chassé.

ALPHEE POIRIER.

L'Instant Musical

VOICI QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LEON RINGUET

Leon Ringuet naquit à Louiseville, en Maskinongé, P. Q. le 3 janvier 1858. Il fit ses études musicales et classiques à l'Université de St-Joseph de Memramcook, N. B. Il étudia le piano de 1871-79 avec M. Letondal, père et l'orgue avec M. R. O. Pelletier. En quittant l'Université, il fut chargé de l'enseignement musical au Collège de St-Césaire de Rouville, P. Q. En 1880 il était appelé à Saint-Hyacinthe pour prendre charge de la direction de la fanfare du 84^{ème} bataillon d'infanterie, Régiment de St-Hyacinthe de 1885-1928. Entre temps il s'intéressa à la formation et à la direction de plusieurs fanfares du district: St-Simon de Bagot, St-Liboire et Acton Vale qu'il fonda. Il fut organisateur de la Cathédrale de 1888 à 1932; directeur-fondateur de la Chorale de la Cathédrale de 1912-1932; directeur-fondateur de l'Harmonie de Drummondville de 1914 à 1932. En 1925 il fut nommé juge d'un concours de fanfare des Cantons de l'Est, lequel eut lieu l'occasion de

l'Exposition de Sherbrooke. Le 1 septembre 1929, à la demande de feu l'hon. Lawrence Wilson, il fut nommé président du jury d'un concours de fanfare qui eut lieu à Coteau du Lac, P. Q.

M. Ringuet était un musicien né. Muni d'une sérieuse formation musicale puisée chez les professeurs plus haut mentionnés, il n'eut pas l'avantage d'aller se perfectionner en Europe, mais il poursuivit ses études toute sa vie. Le goût était la caractéristique de son talent. Il y joignait un grand jugement. C'est pourquoi il fut chargé d'exécuter des programmes à la portée du public auditeur ainsi que proportionnés à la capacité d'exécution de ses musiciens. Il fut un préhyacinthe pour prendre charge de la direction de la fanfare du 84^{ème} bataillon d'infanterie, Régiment de St-Hyacinthe de 1885-1928. Entre temps il s'intéressa à la formation et à la direction de plusieurs fanfares du district: St-Simon de Bagot, St-Liboire et Acton Vale qu'il fonda. Il fut organisateur de la Cathédrale de 1888 à 1932; directeur-fondateur de la Chorale de la Cathédrale de 1912-1932; directeur-fondateur de l'Harmonie de Drummondville de 1914 à 1932. En 1925 il fut nommé juge d'un concours de fanfare des Cantons de l'Est, lequel eut lieu l'occasion de

M. Ringuet fut un compositeur estimé; il fut un collaborateur à la grande maison Théo. Presser Co. de Philadelphie, Pa. dans la revue musicale "The Etude". Il produisit un grand nombre de morceaux pour piano, fanfare, orchestre et chant. M. Ringuet jouissait de l'estime de toute la population qui lui a manifesté sa sympathie lors de ses funérailles, auxquelles près de trois mille per-



Chaque papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant trois semaines.
3 Papiers dans chaque Paquet.
10 CENTS LE PAQUET
dans les Pharmacies, les Epiceries et les Magasins Généralistes.

POURQUOI PAYER PLUS?

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

sonnes prirent part. Il mourut le 21 sept. 1932. Léon Ringuet restera la gloire musicale de St-Hyacinthe, centre où il vécut en dépit des offres d'aller s'établir là où le champ d'acteur aurait été plus grand. Il a aimé sa ville comme sa famille et ses fantaisies.

La Minute Gaie

Une veuve vient d'épouser le frère de son premier mari, dont l'hôtel était plein de merveilleux objets d'art.

Comme une visiteuse complimentait la dame devant son second mari, de l'élégance d'une installation conservée telle qu'elle:

—Ah! oui, fit-elle, mon pauvre beau-frère avait tant de goût!

LE RODRIGUE DE LA PHARMACIE

Un jeune homme est mis à la question sous prétexte d'examen en pharmacie.

—Monsieur, lui dit un des professeurs, comment reconnaîtrez-vous la présence de l'acide prussique dans une substance?

—Il suffit d'en respirer. Si on toue mort du coup, on est certain d'avoir affaire à l'acide prussique.

AZOR ET PATAUD

Pataud est un bon chien de garde: Mais il grogne toujours et de travers regarde.

Chacun s'écarte en passant près de lui.

Azor, chien de salon, ne sait qu'effrayer la patte.

Et cependant on l'appelle, on le flatte.

Pourquoi cela? C'est qu'Azor est poli.

MERES, LISEZ... ET FAITES DE MEME

Un bon missionnaire trouva un jour un petit enfant tranquillement assis sur le bord de la route, pendant que sa mère travaillait dans un champ voisin.

Cet enfant le regardait avec des yeux pleins d'intelligence et de sympathie. Le missionnaire s'approcha et lui dit:

—Sais-tu bien, mon enfant, faire le signe de la croix?

Et l'enfant fit admirablement le signe du chrétien. La mère qui avait entendu, dit au prêtre:

—Mais, mon Père, vous pouvez l'interroger sur le catholicisme, il vous répondra bien.

Et, en effet, l'enfant répondit sur les principaux mystères de la religion, les principaux devoirs de la vie chrétienne, beaucoup mieux que ne le feraient certains bacheliers de nos jours.

—Mais quel âge a donc votre enfant? reprit le missionnaire étonné. —Bientôt quatre ans.

—Comment avez-vous fait pour lui apprendre déjà tout cela?

—Que voulez-vous, quand il est sur mes genoux, quand je lui fais prendre sa nourriture, quand il vient se promener ou travailler avec moi, je lui raconte la religion; en lui répétant ces choses il finit par les apprendre et les savoir.

Bonne mère, puissiez-vous avoir de nombreuses imitatrices!

LA FEMME AU FOYER

La véritable place d'une jeune femme est dans la maison. Moins elle en sortira, sans pour aller à son travail ou à ses affaires, plus elle aura des chances de s'en bien trouver, ainsi que les autres.

Une jeune femme qui comprend ses devoirs a trop à faire chez elle pour sortir souvent; elle est toujours pressée de rentrer, pour vaquer à ses occupations.

(Du "Bulletin Paroissial")

RECETTES

DESSERTS AU FRUITS

On peut faire d'excellents desserts aux fruits tous les jours de l'année au moyen de fruits frais pendant la saison de récolte, et des fruits en conserves aux autres époques de l'année. Dans la plupart des recettes qui suivent, les fruits indiqués peuvent être remplacés par d'autres.

Bagatelle aux framboises

2 tasses de mûres de gâteau rassis
— 2 tasses de jus de framboise — 2
cullière à soupe d'eau froide. — 1

tasse de framboises — 1 cullière à soupe de gélatine.
Faites tremper la gélatine dans l'eau froide. Faites chauffer le jus de framboises et versez le par dessus la gélatine. Disposez les mûres de gâteau et les framboises dans un plat de service. Versez la solution de gélatine chaude par dessus. Mettez de côté pour laisser prendre. Glacez et servez avec de la crème cuite. ment pour six.

Souffle aux abricots.

2 tasses d'abricots frais ou en conserves — 1/2 tasse de jus d'abricot — 3 c. à s. de sucre — 2 oeufs 1/2 tasse de lait.

Passez les abricots à travers un presse-fruits ou un gros tamis. Incorporez-y les deux blancs d'oeufs battus en neige très ferme. Glacez bien. Faites une sauce à la crème cuite, avec le jus de fruit, le lait, le sucre, et les deux jaunes d'oeufs Glacez et servez avec le mélange d'abricots.

Taploca aux pêches.

1 tasse de taploca — 1 tasse de jus de pêches fraîches ou en conserves — 1/2 tasse de thé de sel — 1 tasse de pêches fraîches ou en conserves, en tranches — 3 tasses d'eau.

Faites tremper le taploca dans l'eau toute une nuit. Ajoutez le jus de pêche et faites cuire au bain-marie jusqu'à ce que ce soit clair — environ une heure. Ajoutez les pêches et versez dans un moule froid et humide. Glacez, démoulez servez avec de la crème ou de la crème cuite. Suffisamment pour six.

Confitures aux framboises

Pendant la saison des framboises, la recette suivante pour la fabrication des confitures aux framboises pourrait être utile. Mettez les framboises au feu dans une casserole, sans ajouter d'eau. Faites chauffer à feu lent jusqu'à ce que le jus soit extrait des fruits, portez au point d'ébullition et laissez bouillir trois ou quatre minutes. Mesurez les fruits et ajoutez trois tasses de sucre par quatre tasses de fruits bouillis, en remuant constamment jusqu'à ce que tout le sucre soit dissout. Faites mijoter 20 minutes, en remuant de temps à autre pour empêcher de prendre au fond. Otez du feu et versez dans des bocaux stérilisés et chauds.

LA PHOTOGRAPHIE AERIEENNE AU CANADA

Il est généralement admis que le Canada marque la voie dans le champ de la photographie aérienne. Cette technique assez récente rend d'inestimables services à l'économie forestière, surtout pour le relevé des aires boisées. Grâce à la photographie aérienne, la connaissance de notre domaine forestier s'étend chaque jour et elle en assure en même temps la mise en valeur plus rationnelle. Le Gouvernement fédéral, grâce à la collaboration de l'Aéronautique royale canadienne et des services d'aviation civile, a déjà fait photographier quelque 743,700 milles carrés selon que le signale un récent communiqué du ministère des Mines et des Ressources. En marge de cette initiative fédérale, les services provinciaux et des intérêts particuliers ont photographié à peu près 70,000 milles carrés. En viron un tiers de toute la superficie forestière du Canada, soit plus de 400,000 milles carrés ont été photographiés, et environ 109,000 milles carrés mis en carte.

Si l'on songe que notre domaine forestier embrasse une étendue de 1,254,000 milles carrés au sein de laquelle le transport par terre est extrêmement ardu et onéreux, on voit que l'initiative d'un inventaire forestier est une entreprise de formidable envergure. L'avion, cependant, rend toutes les tâches accessibles à l'observation et à la photographie. Par la corrélation des levés aériens, on dresse des cartes précises, à une fraction du coût du même travail exécuté par triangulation. Un avion volant à la vitesse de 90 milles à l'heure peut photographier à l'oblique de 450 à 700 milles carrés en une heure, et de 100 à 200 milles carrés à la verticale.

Les innombrables lacs qui parsèment la plupart des aires forestières constituent des lieux d'amerrissage commodes et sûrs pour les avions munis de flotteurs en été et de glisseurs en hiver.

La photographie aérienne offre en outre l'avantage de fournir une abondance de détails qu'il serait impossible d'obtenir même par les triangulations les plus poussées. Chaque coupe de ruisseau, chaque repli de rivière, chaque route et chaque chemin de traverse sont fixés avec précision. Du point de vue de l'économie forestière, la photographie aérienne fournit non seulement des cartes exactes des divers types d'étendues boisées, mais elle permet d'estimer avec une bonne mesure d'exactitude l'âge et la densité des peuplements, de même que le volume de bois sur pied.

La photographie aérienne est d'un grand secours aux exploitants forestiers en leur permettant de régler les coupes et de prévoir les chemins et les aménagements du sol ou des cours d'eau qu'exigera l'exploitation du bois abattu. Elle est aussi éminemment utile à l'industrie minière, aux entreprises hydroélectriques, à bref, à presque toutes les industries

exploitant les ressources naturelles. Toutes les photographies prises pour le compte du Gouvernement canadien sont consignées à la bibliothèque du ministère des Mines et des Ressources qui est en mesure de les fournir sur demande contre le paiement d'un prix nominal.

HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

Le Service de la colonisation du Chemin de Fer national donnait, ces jours derniers, sa deux cent cinquantième causerie radiophonique. Il semble qu'il serait de bon aloi de jeter un coup d'oeil sur le passé en vue de mesurer les initiatives entreprises dans le domaine de la colonisation comme résultat de la propagande radiophonique.

Cette campagne d'éducation en faveur de la colonisation contribua pour beaucoup à la mise à exécution des plans Gordon et Vautrin. Un grand nombre de familles et de fils de cultivateurs se sont prévalus des avantages offerts par l'entremise de ces deux plans de colonisation. Ils sont nombreux, dans les diverses colonies de l'Abitibi, les colons qui partent avec leurs familles, pour agrandir notre patrie canadienne, au prix d'un dur labeur, mais assurés aussi de pouvoir, d'ici à quelques années, gagner leur vie et pourvoir à l'établissement de leurs enfants.

Qu'il y ait de ces familles qui soient revenues à la ville, ou dans leur paroisse d'origine, nous l'admettons. Nous disons cependant, et en ce qui concerne ceux qui parcourent les colonies nous appuyons, que les familles qui y sont demeurées ont confiance en l'avenir, qu'elles sont satisfaites de leur sort, qu'elles ne songent au cunement à abandonner leur lot.

Après deux cent cinquante causeries il nous est permis de dire que la colonisation, chez nous, a fait d'immenses progrès: à preuve, l'acceptation du Plan Roger-Auger et le récent budget provincial de 1937-38. Le mouvement de colonisation prend un essor qu'il faudra absolument maintenir. La tâche n'est pas finie.

Nous ne saurions cependant laisser passer cette occasion de la deux cent cinquantième causerie sans témoigner notre gratitude à tous ceux qui le méritent. Nos remerciements s'adressent particulièrement au bureau de direction de l'Union Catholique des Cultivateurs et au poste radiophonique C.K.A.C. car c'est grâce à leur courtoisie que nous avons pu communiquer à nos divers auditeurs nos causeries sur la colonisation.

Nous sommes heureux d'exprimer notre gratitude aux divers journaux, hebdomadaires ou quotidiens, qui ont donné l'hospitalité de leurs colonnes, qui ont même commenté nos articles et nos causeries dans leurs éditoriaux, dans le but d'agrandir notre campagne d'éducation. Nous les félicitons surtout de l'enthousiasme sans réserve et de l'intérêt constant qu'ils portent à l'oeuvre que nous croyons essentielle: la colonisation de notre pays.

Réalisant la portée immédiate et surtout lointaine de cette campagne par la presse et la radio, nous avons la ferme intention de continuer ces causeries aussi longtemps qu'il sera nécessaire de le faire; aussi longtemps que nous serons appuyés et secondés dans nos efforts par nos nombreux amis qui collaboreront étroitement avec nous, par tous ceux qui réalisent la valeur de l'oeuvre dans laquelle toutes les bonnes volontés s'engagent. Nous croyons faire oeuvre sociale, nous pensons que la vie économique de notre pays en tirera de grands bénéfices, nous croyons que toute notre population y trouvera son plus grand bien.

C-Emile COUTURE.

"LA VIE AU GRAND AIR"

Nous sommes heureux de saluer l'apparition d'une nouvelle revue de langue française, la première et la seule en Amérique qui traite de vulgarisation sportive et des innombrables trésors de richesse et de beauté que recèle, pour le grand agrément de ceux qui l'habitent, le sol Laurentien.

La vie au grand air est de plus en plus un facteur important dans la santé des peuples, elle fait chez nous partie de nos hérédités puisque nous avons tous plus ou moins dans nos veines du sang des héros coureurs des bois qui ont porté le verbe et la pensée française de l'Atlantique aux Rocheuses et de la Baie d'Hudson à la Louisiane.

Aussi, depuis que la vie turbulente des villes nous absorbe plus complètement, la nostalgie de la grande nature nous hante et nous force à nous évader du bruit et de la cohue pour aller nous retremper aux sources même de la vie sauvage et, plus la vie moderne se fait fébrile, plus cet appel nostalgique devient pressant.

C'est dire de quelle importance primordiale, au point de vue économique autant que social, est la vie au grand air et la vulgarisation des ressources qu'offre sous cet aspect la campagne du Québec et en s'en faisant l'apôtre et l'initiateur, la nouvelle revue vient combler un vide dans le système éducationnel de notre peuple.

La liste des éminents collaborateurs qui figure au prospectus de LA VIE AU GRAND AIR est un gage assuré de l'intérêt croissant qu'elle offrira à ses lecteurs. A cette liste des collaborateurs de la première heure, nous assure-t-on, viendront s'ajouter d'autres noms bien connus dans le domaine des lettres et des sciences canadiennes.

LA VIE AU GRAND AIR est destinée à rendre chez nous les mêmes services que des publications similaires ont rendus dans d'autres pays et notamment en Allemagne et en Italie où les sports d'extérieur ont exercé une influence si prépondérante dans la renouveau de la vie nationale et nous espérons qu'elle recevra partout l'accueil bienveillant que lui mérite la belle cause qu'elle entend défendre.

Les FLOCONS DE MAÏS QUAKER

SONT UNE Meilleure Valeur



Les Flocons de Maïs Quaker sont les seuls à contenir un coupon de valeur dans chaque paquet — de valeur par la vitamine solaire irradiée par la vitamine solaire D pour la santé — dans une enveloppe cirée et triplement cachetée pour conserver leur fraîcheur, et portant une garantie d'argent remis imprimée sur chaque paquet.

GARANTIS DE Meilleure Saveur OU VOTRE ARGENT REMIS

Flocons de Maïs QUAKER

Propos Financiers

chronique d'information économique présentée par le

Comptoir National de Placement

Montreal

UN BON PLACEMENT

Nous croyons opportun de rappeler que l'idée que l'on se fait aujourd'hui du placement marque une évolution prononcée comparative-ment à celle que l'on se faisait il y a seulement quelques années.

PRET Avant la guerre, l'HYPOTHECAIRE les épargnants et les rentiers ne voulaient entendre parler d'autre mode de placement que du prêt hypothécaire.

Celui-ci des avantages que nous ne contestons pas: il n'a cependant pas la souplesse du placement mobilier.

PLACEMENT SUR Des campagnes OBLIGATIONS

de souscription bien organisées ont révélé à notre population les avantages du placement sur obligations et commencé son éducation sur ce point. Pendant la guerre, les pouvoirs publics, forcés par les nécessités du temps, ont dû emprunter les sommes énormes. Ils se sont adressés au public. Le succès de ces campagnes a eu un autre résultat: ouvrir les yeux de nos financiers, de nos industriels sur la richesse de notre réserve d'épargne, et sur l'importance de la diriger vers la production. Par l'intermédiaire de banquiers en valeurs, ils ne sont pas, les uns après les autres, à demander au public les sommes dont ils avaient besoin, qui pour réorganiser, qui pour agrandir leurs entreprises. L'épargnant canadien, habitué déjà à placer sur les obligations des pouvoirs publics et instruit par les campagnes de propagande de maisons d'affaires sérieuses, et puis, petit à petit, à étudier les différents placements qu'on lui offrait, cherchant derrière l'étiquette, la valeur intrinsèque. Il s'est initié ainsi aux différentes catégories de valeurs mobilières, à leurs particularités et à leurs avantages.

La population du Québec aura sous peu l'occasion de souscrire des actions de la Société d'Entreprise du Canada; comme les capitaux de cette Société seront répartis dans un grand nombre d'industries de base dont l'essor ne pourra manquer de se refléter favorablement sur les actions de la Société d'Entreprise du Canada, les épargnants qui auront mis ces titres en portefeuille, la valeur intrinsèque. Il s'est initié ainsi aux différentes catégories de valeurs mobilières, à leurs particularités et à leurs avantages.

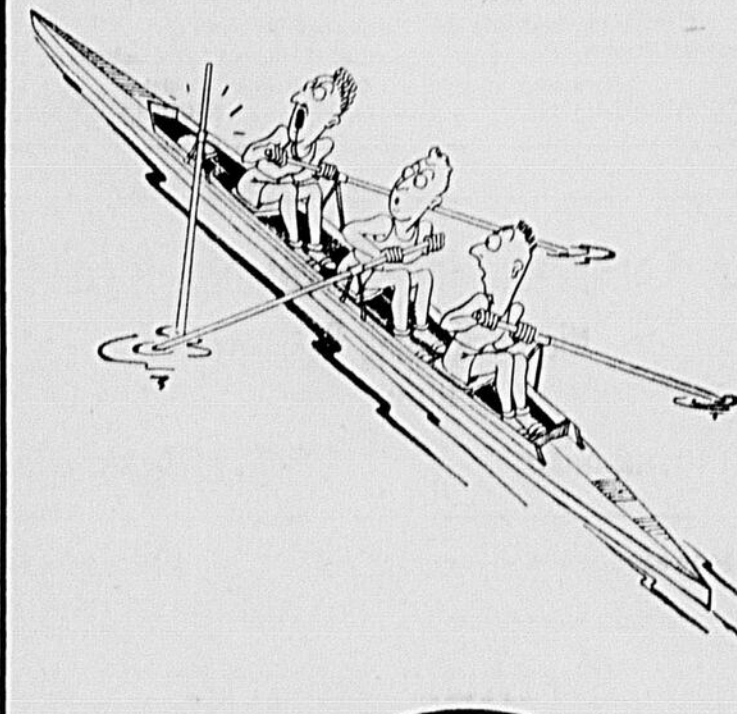
PLACEMENT SUR Actions

à pas quinze ans, les obligations étaient de prime abord considérées comme le seul placement sûr, en se rend compte aujourd'hui que certaines actions ordinaires valent, au point de vue de la sécurité et du rendement, les meilleures obligations. Les esprits ont évolué en s'éclairant. On admet volontiers aujourd'hui qu'il y a des obligations très spéculatives et des actions ordinaires absolument recommandables.

Certaines entreprises industrielles et commerciales, autrefois la propriété d'un seul individu ou d'un petit groupe de capitalistes, ont pris une telle ampleur et représentent des mises de fonds si considérables, que toute la fortune du plus puissant millionnaire n'y suffirait pas. Les grandes entreprises modernes n'appartiennent plus à quelques hommes, mais sont en fait la propriété de milliers d'actionnaires, de nos industriels dans toutes les parties du monde. Mais c'est l'action et non pas l'obligation qui permet ainsi la division presque à l'infini des grandes propriétés industrielles ou commerciales.

La population du Québec aura sous peu l'occasion de souscrire des actions de la Société d'Entreprise du Canada; comme les capitaux de cette Société seront répartis dans un grand nombre d'industries de base dont l'essor ne pourra manquer de se refléter favorablement sur les actions de la Société d'Entreprise du Canada, les épargnants qui auront mis ces titres en portefeuille, la valeur intrinsèque. Il s'est initié ainsi aux différentes catégories de valeurs mobilières, à leurs particularités et à leurs avantages.

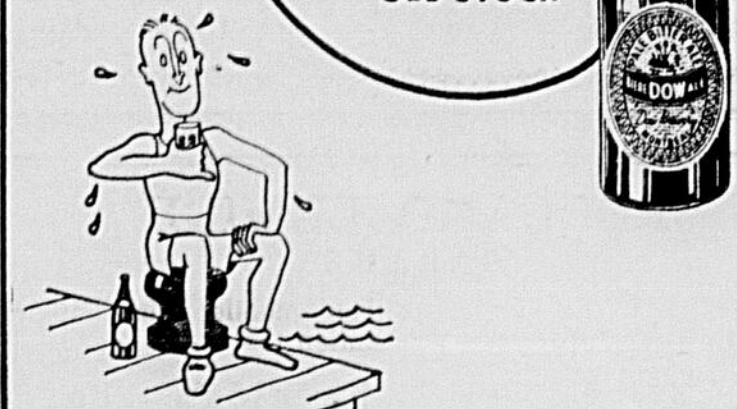
OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow

BIÈRE OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS D90F

AIDE LA DIGESTION



AGREABLE... RAFRAICHISANTE

Fête intime chez les Chevaliers de Colomb

Mardi soir, le 27 juillet, avait lieu en la salle des Chevaliers de Colomb de cette ville une fête intime organisée par les membres du Conseil 1326 en l'honneur de leur Grand Chevalier, M. Ubaldo Caron et de leur secrétaire archiviste, M. le notaire Gérard Boyer, à l'occasion de leur prochain mariage.

Plus de 75 personnes ont répondu à l'appel des organisateurs de cette soirée intime et ont bien voulu ve-

nir offrir leurs hommages à ces deux officiers des Chevaliers de Colomb de Nicolet.

Dès l'entrée dans la salle des deux héros de la fête, une salve d'applaudissements des plus enthousiastes éclata dans toute l'assemblée. M. Ubaldo Caron prit place sur son siège habituel de Grand Chevalier qui avait été décoré pour la circonstance et M. le notaire Gérard Boyer prit le siège à côté du Grand Chevalier.

Lorsque les applaudissements eurent cessé, M. le Dr Bruno Lahaie, ex-grand chevalier, de ce Conseil, agissant comme Maître de cérémonie, expliqua le but de cette réunion et invita M. le notaire J.-W. Denis, député grand-chevalier à présenter aux deux héros de la fête, les hommages de toute la société des Chevaliers de Colomb.

Répondant à cette invitation, M. le notaire J.-W. Denis félicita les deux héros de la fête pour la décision qu'ils avaient prise de laisser le célibat pour entrer dans la vie conjugale et leur souhaita tout le bonheur futur possible dans leur nouvel état de vie dans lequel ils vont bientôt entrer. En terminant, M. le notaire Denis offrit à M. Ubaldo Caron une bourse contenant un fort montant d'argent et à M. Gérard Boyer une magnifique serviette, fruits d'une souscription faite depuis quelques jours parmi les Chevaliers de Colomb.

Ont aussi adressé la parole: M. le Chanoine L. Hébert, chapelain du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de cette ville, M. le Dr Massicotte, Grand-Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb, des Trois-Rivières et l'hon. juge Art. Trahan, de Nicolet. Tous se sont plu à féliciter les deux héros de la fête et à leur souhaiter le plus grand bonheur futur à eux et à leur future épouse.

Vivement émus à l'occasion d'une telle manifestation de cordialité de la part de leurs Frères en Chevalerie, les deux héros de la fête surent en termes appropriés remercier cordialement tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'organisation de cette fête et aussi tous ceux qui ont contribué aux magnifiques cadeaux qui viennent de leur être offerts.

Le reste de la soirée se passa dans la plus vive gaieté, soit en inaugurant les savoureuses liqueurs fournies pour la circonstance, soit en s'amusant des nombreuses et intéressantes déclamations ainsi qu'au son du chant et de la musique.

Parmi les déclamateurs on doit citer: M. Honoré Grenier, M. Alfred Gaudet, M. Paul Trahan, le Dr A. Brassard, P.-X. Gagné, de Nicolet et J.-R. Hébert, de St-Léonard.

Des solos de chant furent rendus par MM. Henri Béliveau, J.-Marie Brassard, Irénée Courteau et Gérard Boyer.

M. Martin Jutras accompagnait au piano.

M. le Grand Chevalier Ubaldo Caron fera son voyage de noces à San Antonio, Texas, États-Unis, où il doit assister, comme délégué officiel, au grand Congrès national des Chevaliers de Colomb qui sera tenu en cette ville dans le cours du mois d'août.

Au port St-François

Depuis le commencement de juillet une vague de chaleur torride a envahi la région nicolétaine et ne l'a pas délaissée jusqu'à cette date. Chaque jour le thermomètre a enregistré entre 85 et 90 degrés à l'ombre. Aussi des centaines de personnes de toute la région et même de l'étranger ont envahi continuellement la plage d'eau nicolétaine. "Le Port St-François" pour jouir de la douce fraîcheur des eaux du majestueux St-Laurent.

Cette plage est fréquentée, cette année, par un groupe de touristes encore plus nombreux que celui des années dernières.

QUELQUES PENSEES

Les anciens disaient avec vérité que l'esprit est un foyer qu'il faut chauffer et non un vase qu'il faut remplir (Fernand Devismes).

— Je suis très persuadé que la lecture, la conversation, la vie de famille et de société, qui serviront toujours utilement l'acquisition d'une culture, peuvent se révéler à notre époque plus efficaces que jamais. Le goût de la lecture, qu'il est précieux! Grâce à lui, nous pénétrons par le véhicule du plaisir dans des domaines dont la sèche étude ouvre les portes avec infiniment plus de difficulté. Véritable clé d'or, la lecture est la source de nos meilleures acquisitions, l'origine souvent et l'indication chez l'adolescent d'une vocation. Il y a temps pour tout; les saisons mêmes nous en préviennent. Si les beaux jours du printemps ou de l'été engagent aux exercices du corps, durant les longues soirées d'hiver l'esprit doit à son tour amasser des forces dans cet autre jeu, non moins éduquant, que représente la lecture.

André de Poncheville.

Lisez
LE NICOLETAIN.

Dr T.-D. GEOFFROY,
Médecin — Vétérinaire —
Dentiste
Gradué de l'Ecole Vétérinaire
de Montréal avec la plus
grande distinction
Membre de l'Association des
Médecins Vétérinaires de
la Province de Québec
PRATIQUE GENERALE DE
MEDECINE ET DE CHI-
RURGIE.
PIERREVILLE, Qué.

La Mission Abénaquise en Deuil

M. le Chanoine de Gonzague meurt après avoir été missionnaire chez cette tribu durant 42 ans.

Imposantes Obsèques

La tribu Abénaquise de la réserve indienne d'Odanak est dans le deuil. Elle vient d'être affligée par le décès de son dévoué missionnaire, M. le Chanoine de Gonzague, décédé le 23 juillet, dans la 72^{ème} année de son âge.

Né le 6 octobre, 1864, du mariage de Louis de Gonzague Grand Chef des Abénakis et de Thérèse Courchesne, il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre le 30 août 1891, par Mgr Gravel, il fut successivement vicaire à St-Zéphirin de Courval, à St-Pierre les Becquets et à St-David d'Yamaska. En octobre 1895, Mgr de Nicolet le nomma missionnaire des Abénakis avec résidence à Odanak. Durant 42 ans, il exerça son ministère au milieu des siens. Ses oeuvres sont nombreuses et admirables. Il reconstruisit l'église des Abénakis, incendiée en 1900, et en fit un des beaux temples du diocèse. Soucieux de l'avancement éducationnel parmi les Abénakis, il dota la tribu d'une maison d'éducation dirigée par la Communauté des Srs de la Croix d'Ottawa. Comme il n'y avait pas eu de missionnaire résidant à Odanak depuis de nombreuses années, il construisit un presbytère pouvant rivaliser avec les beaux presbytères du diocèse. Son oeuvre principale fut de maintenir dans leur foi ces braves gens qui avaient su résister au schisme du protestantisme qu'un des leurs avait implanté dans la mission vers 1830; et ramener au bercail du Christ les pauvres brebis qui avaient eu le malheur de s'en éloigner. Au mois d'octobre 1930, reconnaissant le dévouement du zèle missionnaire et voulant témoigner son appréciation, enver celui qui fut durant de si nombreuses années, l'apôtre des Abénakis, Son Excellence Mgr Brunault le créa chanoine honoraire de la Cathédrale de Nicolet.

La translation des restes mortels eut lieu le 25 courant à 4 hrs P.M. La levée du corps et l'office des morts furent présidés par Mgr F. A. St-Germain P.D., chanoine, assisté d'un nombreux clergé.

Le lendemain, le 26 à 10 hrs le service fut chanté par M. le Chanoine R. Joyal, curé de Pierreville, assisté de Messieurs les Abbés L.-A. Proulx et A. Traversy comme diacre et sous-diacre.

Son Excellence Mgr J.-S.-H. Brunault assistait au trône. Prêtres, gardiens du corps: Messieurs les Chanoines C. Arsenault, Supérieur du Séminaire de Nicolet; et S. Poirier, curé de Princeville.

Accompagnant Mgr l'Evêque: Mgr F.-A. St-Germain P.D. Chanoine, et M. le Chanoine L. Hébert, curé de la Cathédrale de Nicolet.

Les porteurs étaient Messieurs T. Sadoques, constable, Robert Paquette, Edwin Bénédicte, Louis Nolet, Siméon Robert, et Elie J. Nolet, ex-conseillers.

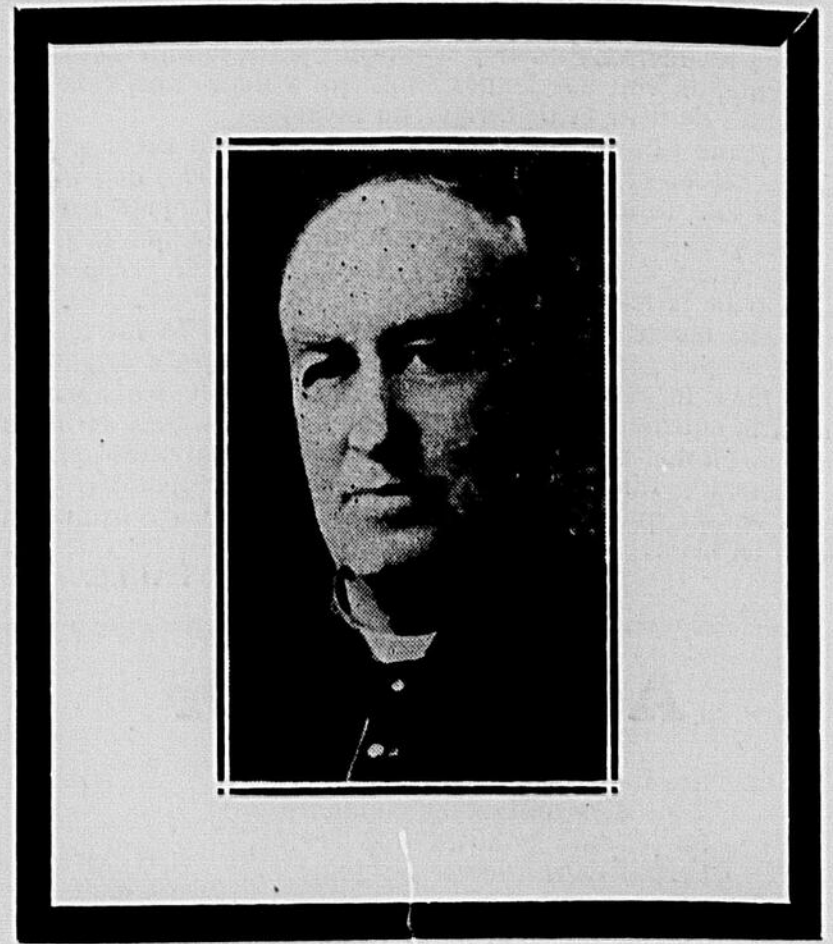
Parmi les membres du clergé, on remarquait outre ceux mentionnés plus haut: Mgr A. Camirand P.D.V.G. Les Révérends Pères Lajoie, sup. des Pères Monfortains; Narcisse O.F.M. Sup. de Sorel; Roy, O.F.M.; Raphaël O.F.M.; T. M. Charland, O.P.; Messieurs les abbés P. A. Cardin, A. C. Yamaska, Lucien Roberge, cérémoniaire; Rémi Gendreau, en retraite à St-Germain, C.-Ed. Provencier curé de St-Grégoire, Martial Manseau, curé de Ste-Sophie; E. Janelle, curé de Ste-Perpétue; V. Lemire, V.P. curé de St-François-du-Lac; F. X. Letendre, curé de Gentilly; Wenceslas Pitt, vic. à Drummondville; Henri Belcourt, curé de La Baie; Pierre Allard, curé de St-Pierre les Becquets; Nicéphore Lessard, curé de Wickam; Emile Lassonde, curé de Tingwick; Roméo Salois, curé de Ste-Angèle; Rosario Faucher, curé de Ste-Océile de Lévis; Henri Bernier, prof. au Séminaire de Nicolet; Simon Bibeau, curé de Ste-Eulalie; Alcide Lemaire, curé de Manseau; Cyrille Morvan, curé de St-Bonaventure; Achille Morel, vic. à St-Pie; Donat Lavallée, curé de St-Gérard; Henri Martin, curé de N. D. de Pierreville; Henri Thibault, procureur de l'Evêché; Eugène Demers, curé de St-Majorie; L. P. Binette, curé de St-Raphaël d'Aslon; Emile Lauzier Chancelier; Armand Foucault, vic. à Ste-Sophie; Hormidas Rheault, vicaire à Tingwick; Alphéris Taillon, asst.-aumônier des Srs de l'Assomption de Nicolet; Robert Charland, prof. au Séminaire de Nicolet; Arthur Béliveau, vic. à Ste-Perpétue; Gérard Rousseau, vic. à La Baie; Lucien Fontaine, au Sém. de Nicolet; Arsène Joyal, vic. à Wickam; J. A. Thérault, vic. à l'Avenir; Léo Rousseau, vic. à Warwick; G.-E. Lemire, prof. au Sém. de Nicolet; Laurent Gaudet, prof. au Sém. de Nicolet; Gérard Descôteaux, vic. à St-François du Lac; Roméo Guévin, vic. à Pierreville; Armand Traversy, prêtre; Maurice Desfossez, prêtre; Emile Guillemette, curé de Yamaska; J. Laforest, vicaire à Yamaska; Gérard Charlier, vic. à St-Grégoire; Théobald Joyal, curé de St-David; Donat Plourde, vic. à St-David.

Parents présents aux funérailles: Mlle Céline de Gonzague, sœur du défunt; M. et Mme Louis de Gonzague, Bernard et Anne-Marie du Cap de la Madeleine; Mlle Madeleine Boucher de Montréal, représentant la famille Albert Boucher; M. et Mme P. de Gonzague, M. et Mme G. de Gonzague, M. et Mme L. O'Keefe, Mme Sénéchal et M. Augustin de Gonzague d'Albany; M. Joseph Ferland d'Ottawa; M. et Mme Joachim de Gonzague, Jean-Marie, Origène et Suzanne de Ville Lassalle.

Dans l'assistance on remarquait: M. le docteur et Mme B. Maurault de Pierreville, Agent des Abénakis, M. le chef et Mme Charles Nolet; M. et Mme A. Emmett, conseiller; M. et Mme B. Robert; M. et Mme J.-L. Nolet, conseillers d'Odanak; M. et Mme Nap Labbé et sa famille, M. et Mme Willie Lassalle, Mlle Françoise Lassalle, Mlle Marie Gill de Montréal; Mme P. E. Blondin, Mlle Marie-Anne Allard de St-François du Lac; Mme P. E. Gélinas, M. Léopold Bélisle, M. T. Fortin, M. et Mme A. Boucher, M. et Mme Jean Shooner; M. Milton Rousseau de Pierreville. Et un grand nombre de Pierreville et d'ailleurs.

M. le Chanoine de Gonzague, laisse dans le deuil, sa sœur, Mlle Céline de Gonzague, âgée de 79 ans, d'Odanak, ses neveux et nièces, M. et Mme Louis de Gonzague du Cap de la Madeleine, M. et Mme P. de Gonzague d'Albany, N.Y.; M. et Mme Joachim de Gonzague de Ville-Lassalle; M. et Mme A. Boucher de Montréal; Révé Sr Joseph de Nazareth, S.G.C., d'Ottawa; M. et Lannoue de St-Michel des Saints; M. Joseph Ferland d'Ottawa; Mlle Octavie de Gonzague d'Ottawa, Sr Anne-Joseph S.G.C. d'Ottawa, petite nièce, M. l'abbé Alphonse de Gonzague Ptre. des Trois-Rivières, petit neveu, ainsi qu'un grand nombre d'autres petits neveux et petites nièces.

L'absoute fut chantée par Son Excellence Mgr Brunault. Dans son éloge funèbre, Son Excellence rappela les grandes qualités du vénéré défunt, le dévouement et le zèle qu'il a



déployé pour les siens durant 42 ans, la perte sensible que l'Evêque de Nicolet et son clergé subissent par la disparition de celui qui durant 46 ans fut un prêtre de Dieu dans toute l'acceptation du mot. Son Excellence, laissant parler son coeur d'ami et d'Evêque offrit ses sympathies les plus sincères, d'abord à sa vénérable sœur: Mlle Céline de Gonzague, la dernière survivante de la famille, au clergé nicolétain tout entier, à la Communauté des Srs Grises de la Croix, aux parents, et enfin à la tribu toute entière.

L'inhumation eut lieu dans le sous-bassement de l'Eglise, dans une crypte préparée à cette fin.

Nous devons des félicitations à la chorale des Abénakis d'Odanak qui, aidé de Messieurs A. Chassé, avocat, A. Laperrière, C. E. Blondin, L. Pepin, H. Chassé, O. St-Amant de Pierreville, et R. Shooner et G. Courchesne de Drummondville ont rendu avec beaucoup de solennité la messe de Perrault. La chorale était sous la direction de M. Ambroise O'Bomsawin, maître de chapelle d'Odanak, Mme Ambroise O'Bomsawin touchait l'orgue.

M. le Chanoine de Gonzague qui jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient pendant sa vie a reçu de grandes marques de sympathies de la part du clergé, des parents et d'amis.

Ont payé une grand'messe pour le repos de son âme: Son Excellence Mgr Forbes, Archevêque d'Ottawa; M. le Chanoine Roch Joyal de Pierreville, confrère de classe et cousin du défunt; M. l'abbé Louis Alexandre Proulx, desservant de la Mission des Abénakis; la famille Louis de Gonzague du Cap de la Madeleine; M. Aimé Laperrière, marchand de Pierreville, M. G. O. Shooner, marchand de Pierreville; M. et Mme Edmond Courchesne de Montréal.

Ont payé des messes privilégiées: M. l'hon. Jules Allard, protonotaire de St-François du Lac, M. le docteur Benj. Maurault de Pierreville; M. et Mme Adolphe Allard de St-Frs du Lac, Les Révérends Srs Grises de la Croix d'Odanak; La famille Zéphirin Proulx de La Baie; Membres de la Fraternité du Tiers-Ordre de Pierreville.

Bouquets spirituels collectifs, par plusieurs famille de la tribu: La famille Louis de Gonzague du Cap de la Madeleine; Ses nièces Sr Joseph de Nazareth, Sr Anne Joseph d'Ottawa; Petite nièce, Mlle Marguerite Boucher d'Ottawa; M. et Mme Bernard de Gonzague du Cap de la Madeleine; La famille Albert Boucher de Montréal; La famille Ls Phil O'Bomsawin de Montréal; Les Révérends Srs du Précieux-Sang de Nicolet; les familles Ambroise O'Bomsawin, Charles Nolet, et Edmond Nolet d'Odanak.

Témoignages de Sympathies: Très Révérends Mère Générale des Srs Grises d'Ottawa; Révérends Srs Cléophyre, Sr Louis Henri, Sr St-René S.G.C., les Révérends Srs Grises de la Croix de St-Fr. du Lac; Les Révérends Srs de l'Assomption de Pierreville; M. Alfred Smith de Lowell Mass, confrère; Mme et Mlle Courchesne de Montréal; Docteur et Mme Henri Gélinas; Docteur et Mme Lucien Gélinas de Montréal, Mlle Bernadette Laurent, Intervale; Mlle Anna Paradis, Old Forge N.Y.; La famille D. E. Courchesne de St-Frs du Lac; Mme Aimé Laperrière; Mme Maurice Laperrière; La famille François St-Amant; La famille Hervé Janelle; La famille Charles Fortin; Mme David Laperrière; Mlle Irène Houle; M. Julien Bibeau de Pierreville; et en plus affiliation perpétuelle à l'oeuvre du noviciat des Pères Dominicains qui donne une participation à 5,000 messes quotidiennes et 90,000 messes annuelles, 4 services anniversaires et une grand'messe.

Offrandes de fleurs: M. le Sénateur et Mme P.-E. Blondin de St-François du Lac; La famille Nap. Labbé de Montréal et Mlle Françoise Lassalle de Montréal.

Télégrammes: Pères O.I.M. Gardiens du Sanctuaire du Cap de la Madeleine; Son Excellence Mgr Boyle, évêque de Pittsburgh Pensylvanie, Mgr J. Melançon P.D. de Berlin N.H., confrère.

Mlle Céline de Gonzague et les parents remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. le Chanoine J. de Gonzague soit par offrandes de messes, de bouquets spirituels, de fleurs, de sympathies, télégrammes, lettres, soit par visite ou assistance aux funérailles.

Le fermier: "Pourquoi
ai-je oublié d'acheter
des Sweet Caporals
pendant que j'étais en
ville!"



"La forme la plus pure sous
laquelle le tabac peut être fumé."
Lancet

CIGARETTES
SWEET CAPORAL

Cartes Professionnelles

Gaudet et Vigeant

AVOCATS - PROCUREURS

NICOLET, P. Q.

RUE NOTRE-DAME TEL. 169

Paul-A. Trahan,

B.S., L.L.B.

Avocat - Barrister

Nicolet, P. Q.

Armand Proulx

AVOCAT

Rue Notre-Dame,

NICOLET.

Casier postal 233

J.-Arthur Désilets

B.A., L.L.B.

Notaire

Rue Plessis, Nicolet, P. Q.

David Deshaies

A.D.B.A.

Architecte.

NICOLET,

C.P. 74 C.P. 118

CONSTRUCTEUR

Pour vos réparations de bâtiments, vos constructions nouvelles, adressez-vous toujours à:

Eugène Marchand

Entrepreneur - Constructeur

NICOLET, P. Q.

TELEPHONE 81

DOCTEUR GEORGES-ETIENNE ROY,

Ex-Bouffant de l'Université de Paris

SPECIALITE: Chirurgie générale, Urologie, gynécologie.

Chirurgien à l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet

RUE NOTRE-DAME,

NICOLET, P. Q.

La Compagnie de Tricot de Nicolet

Nicolet Knitting Company

H.-N. BIRON, Prop.

RUE NOTRE-DAME

NICOLET, P. Q.

Avec les compliments de

Arthur Martin

Gérant de

CONSOLIDATED OPTICAL CO. LTD

NICOLET

Guild, Membre Board of Trade Montréal Corn Exchange, Téléphone: Bell Nicolet 104

Local

Bureau et Entrepôts

Ave S.-Raphaël

Adresse Télégraphique

Aston Junction

Code Dowlings

4e Edition

Alexandre Gaudet,

EPICERIE & PROVISIONS EN GROS

Etablie en 1893.

ASTON JCT. P. Q.

ROLLAND LEMIRE

GARAGE

SPECIALITE: Peinture d'automobile, Distributeur autorisé pour Ford: passager, camion.

L'émail Laque Moderne pour le fini d'automobile

ROXO NICOLET